



Avis de Soutenance

**Kerzen MAHY**

**Droit - EDSJP Toulouse**

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La protection juridique des photographies*

dirigés par Monsieur Deen GIBIRILA

Soutenue le ***vendredi 09 décembre 2016*** à 14h

Lieu : 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9  
salle des thèses

**Composition du jury proposé**

M. Deen GIBIRILA	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Marie-Christine SORDINO	Université de Montpellier	Examinateur
Mme Elisabeth TARDIEU-GUIGUES	Université de Montpellier	Rapporteur
M. Didier THOMAS	Université de Montpellier	Rapporteur

**Mots-clés :** protection, propriété intellectuelle, photographies, réseaux sociaux, numérique, image

**Résumé :**

De réelles problématiques relatives aux photographies existent eu égard aux difficultés rencontrées à faire valoir les droits d'auteur, mais aussi concernant la reconnaissance du caractère original de la photographie. Les juges font face à une difficile conciliation entre le droit d'auteur, le droit à l'image et l'évolution des réseaux sur internet. Chaque cliché est susceptible d'être une œuvre d'art, seulement si elle remplit les critères d'originalité. Le droit à l'image est protégé par de nombreux articles, il est parfois mis à l'écart pour faire valoir une liberté d'information ou une liberté d'expression. Les réseaux sociaux sont une conséquence de l'avènement du numérique, ceux-ci introduisent de nouvelles possibilités d'exposition des utilisateurs, de communication, de relations et d'échanges. Le temps, l'espace et l'intimité prennent une autre dimension. Il en résulte des conséquences juridiques sur le droit des utilisateurs.